La préfète du Rhône sur les vols avec violence : « 60 % des interpellés sont en situation irrégulière, dont la moitié algériens » (MàJ)

03/08/2025 à 18h13



03/08/2025

Dans un contexte marqué par la recrudescence des vols avec violences à Lyon, notamment dans les transports en commun, la préfète du Rhône Fabienne Buccio tire la sonnette d'alarme sur le profil des auteurs.

Interrogée sur CNEWS, la représentante de l'État dans le Rhône évoque *"un sentiment d'impunité."* Et détaille : *"Quand on regarde les personnes interpellées,* ***60 % sont des personnes en situation irrégulière*** *et dans ces 60 %, la moitié sont des ressortissants algériens. C'est une situation qui n'est pas bien pour la France, car on a de la délinquance, mais ce n'est pas bien non plus pour l'Algérie, car ça montre une image de ce pays qui n'est pas, j'en suis certaine, l'image de l'Algérie – j'ai eu la chance d'y aller – qui est un beau pays."*

[…]

Lyon Mag

30/07/2025

Fabienne Buccio, la préfète du Rhône, a accordé, mardi, à notre journal, un entretien exclusif dédié à la sécurité. Elle a notamment été questionnée sur les atteintes aux personnes, qui progressent dans le département.

Au regard du Plan d'action départemental de restauration de la sécurité au quotidien , quel est le bilan concernant la sécurité dans les transports collectifs ?

« En 2023 et 2024, on a eu des annonces positives à faire, avec 23 puis 28 % de baisse des violences dans les transports en commun. Cette année, on a une augmentation des faits, avec 20 affaires en plus de vols avec violence. Ce n'est pas neutre. On était les transports les plus sûrs de France. On a, avec le Sytral [le syndicat des transports en commun] une très bonne coordination. Ils installent les caméras dont on a besoin. On a lancé [en mars 2024], en zone gendarmerie, une brigade spécialisée dans les transports en commun , ce travail va finir par payer. »

Les vols avec violence, en général, sont orientés à la hausse ?

« On a une très forte hausse, on n'a pas le détail des chiffres. **On arrête beaucoup de personnes, 60 % sont étrangères. Et dans ces 60 %, on a au moins voire plus de la moitié qui sont des Algériens. On a actuellement un sentiment d'impunité qui se développe chez des Algériens en situation irrégulière, qui nous pose problème. On n'arrive pas à les expulser.** S'ils sont condamnés en justice et vont en prison, c'est une chose. Quand je peux les placer en CRA [centre de

rétention administrative], à la sortie de prison, je les place, pour éviter de les remettre directement à la rue. Les juges, de plus en plus, les y maintiennent 90 jours », le délai maximal.

Vous ne pouvez exclure aucun Algérien en situation irrégulière ?

« **Depuis un an, on n'a aucun laissez-passer pour l'Algérie de la part du consul général de Lyon. Même quand ils ont des passeports, et qu'on envoie une escorte, ils refusent leurs ressortissants.** » […]

Le Progrès